



*Première(s) page(s) manquante(s)
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

LETTRE AU REVEREND PERE LEDUC

Evêché de Valleyfield

Révérénd Père A. Leduc, O. F. P.

Ottawa, Ont.

Révérénd et cher Père,

Je vous ai fait retourner la troisième partie du manuscrit de "Beauharnois" que vous aviez eu l'amabilité de me soumettre en primeur, et je vous remercie cordialement pour cette délicate attention envers votre évêque d'origine. J'ai hâte de voir votre volume imprimé, et je n'ai aucun doute que toutes les familles liées de quelque façon à la paroisse de Beauharnois tiendront à l'avoir pour le lire en commun au foyer.

C'est vous dire combien je l'estime intéressant et bien écrit. Après ses fêtes jubilaires, marquées par tant d'entrain et de généreuse harmonie, la belle et noble paroisse de Saint-Clément de Beauharnois a cette bonne fortune de se voir racontée et décrite par l'un de ses fils les plus distingués, et dont elle a le droit d'être le plus fière. Beauharnois est plus qu'une localité érigée en paroisse, et semblable à tant d'autres disséminées dans la vallée du Saint-Laurent. Son nom est un cachet, et son histoire rentre dans celle du Canada et par là se relie directement à celle de France, avec le régime féodal, dont la seigneurie de Beauharnois présente une des applications les plus récentes. Ce n'est donc pas une simple monographie, mais une véritable histoire que vous allez nous donner.

Sans franchir les limites du sujet suffisamment agrandi, vous avez su le rendre captivant par le charme du récit joint à la plus minutieuse exactitude, parmi tant de détails où il fallait prévenir toute erreur et tout reproche. Ce n'est pas un mince mérite. Je me félicite qu'un livre si beau et si bon soit dû à la plume d'un de nos anciens élèves, et que le Collège de Valleyfield ait, comme votre évêque lui-même

me, à se réjouir d'une production littéraire qui s'ajoute à tous ces ouvrages sérieux publiés par des Canadiens, et qui sont un témoignage rendu à l'enseignement des humanités dans nos Collèges.

Il est juste d'ajouter que dans l'ordre de Saint-Dominique le talent et la formation première ont vite subi un régime intellectuel qui rend ses membres capables de nous donner sans arrêt, des productions savantes et édifiantes que nous admirons chaque jour davantage, et dont nous faisons tous notre profit.

Veillez agréer, mon révérend et cher Père, avec mes félicitations les plus sincères, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† JOSEPH MEDARD,
Evêque de Valleyfield.



LA PROLOGUE DE SAINT JEAN

Une lecture attentive de la première page de S. Jean fait toujours impression, et cette impression est fort variable. Si on ne regarde que les grandes lignes du morceau, il est difficile de ne pas voir avec plaisir l'élévation et l'harmonie de cet ensemble; se demande-t-on au contraire ce que signifie tel détail comme: *in ipso vita erat, lux in tenebris lucet*, nous ne pouvons guère savoir, et c'est pénible. Il n'est donc pas surprenant que l'étude approfondie qu'en ont faite les exégètes ait provoqué tantôt une jouissance intellectuelle extatique et tantôt l'inquiétude et le tourment. Dans leur ascension de cette cime divine ils ont éprouvé les impressions que nous pouvons ressentir en suivant le sentier tortueux collé aux flancs de certaines montagnes célèbres. A mesure que nous nous élevons l'horizon s'éloigne, de nouveaux sites sont aperçus, et c'est une joie pour nos yeux cette grande variété d'objets et de couleurs, cette étendue qui nous rend plus libres; mais arrive bientôt un tournant où nous constatons mieux que l'abîme se creuse de plus en plus et que le même pan du ciel nous reste toujours caché, et un malaise nous saisit. Et de même encore que nous aimons mieux dans ces récits de touristes laisser deviner nos im-

pressions pénibles, les exégètes, eux aussi, ont préféré nous faire part de leurs émotions heureuses. Ainsi M. Plummer, par exemple, nous dit de ce prologue que c'est le premier éclair du fils du Tonnerre, éclair qui déchire le ciel et vient s'arrêter tout près de nous : *et Verbum caro factum est*. D'autres aiment mieux y voir l'essor de l'aigle qui monte droit au ciel pour en descendre d'un vol plané plein de grâce et de vérité.

Il serait sans doute plus agréable pour beaucoup de nos lecteurs de voir justifier ces formules d'admiration sous une forme littéraire aussi brillante, mais nous ne pouvons songer à tisser cette fine dentelle autour du texte sacré. Nous devons nous borner à une exposition doctrinale qui nous fera mieux profiter de l'enseignement reçu et qui sera plus utile à ceux qui savent depuis longtemps ce prologue par coeur.

Il y a donc trois parties bien distinctes dans ce morceau. Il s'agit d'abord du Verbe en Lui-même (v. 1-3), du Verbe créateur et illuminateur (v. 3-6), enfin du Verbe incarné (v. 6-15).

* * *

Le Verbe en Lui-même : *In principio erat Verbum — et Verbum erat apud Deum — Et Deus erat Verbum — Hoc erat in principio apud Deum.*

Voilà le déroulement le plus simple des pensées les plus sublimes. Nous avons ici un modèle parfait du style de S. Jean. Selon la forme littéraire sémitique, l'évangéliste procède par brèves sentences, par simple juxtaposition d'idées. Impossible de trouver comme chez S. Paul la rigoureuse subordination des idées dans une même phrase. S. Jean affectionne les répétitions de mots comme dans ces premiers versets où l'attribut d'une proposition devient le sujet dans la suivante. La simple opposition des mots est son procédé préféré pour mieux faire ressortir les idées.

In principio erat Verbum. D'après les meilleurs exégètes cette pensée écrasante de sublimité ne pouvait être mieux exprimée. *In principio*, avec son sens indéfini, projette la pensée au-delà du temps et ne lui permet pas de s'arrêter à ce premier instant qui précède la création. Avant tout commencement imaginable le Verbe existait, *erat Ver-*

bum. Les enseignements théologiques nous inviteraient à substituer ici le présent au passé, et à appeler éternel, ce qui est depuis toujours. Cependant le verbe au présent n'aurait pas rendu les deux aspects de l'éternité du Verbe, savoir : que le Verbe a existé depuis toujours et qu'Il existe encore. L'imparfait a cet avantage sur le présent et sur le passé de dire que quelque chose a existé et de laisser entendre que cette chose existe encore.

Et Verbum erat apud Deum. Ils habitaient ensemble comme deux personnes qui peuvent avoir communication de pensée. De même que S. Jean dans le premier verset a fait allusion au *in principio* du premier chapitre de la Genèse, de même ici il y aurait allusion au conseil intime où le Créateur a dit : faisons l'homme à notre ressemblance.

Et Deus erat Verbum. Comme pour attirer l'attention et pour mieux marquer l'affirmation de la divinité du Verbe, S. Jean change le rythme de sa phrase, et reprend avec emphase, commençant par l'attribut : et Dieu était le Verbe.

Puis nous avons comme l'écho des trois affirmations précédentes : et Il était au commencement auprès de Dieu. Nous pouvons mieux saisir encore que le commencement dont parle S. Jean n'est pas le premier instant du temps, comme dans la Genèse, mais un commencement transcendant, l'éternité où le Père et le Verbe vivent ensemble.

* * *

Le Verbe créateur et illuminateur : *Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil — Quod factum est in ipso vito erat, et vita erat lux hominum — Et lux in tenebris lucet, et tenebrae eam non comprehenderunt.*

Voici d'abord la première oeuvre du Verbe. Par Lui tout a été fait, il est donc la cause de tout et bien réellement Créateur, à moins de prétendre qu'Il fut seulement l'instrument de Dieu. Ce pourrait être la pensée du juif Philon, mais ce n'est pas celle de S. Jean, il a trop clairement affirmé que le Verbe était Dieu. De plus, ce serait faire un trop grand honneur à la petite préposition *per ipsum* que de lui donner la puissance de diminuer ainsi la dignité du Verbe. S. Jean ne le permettrait pas, et il pourrait en appeler aux écrits de S. Paul. Cette préposition a déjà joué un rôle analogue dans les épîtres aux Rom. XI-36, aux Coloss. I, 15-16, dans la 1ère aux Cor. I, VIII-6, et nulle

part elle n'a laissé entendre que Verbe était l'instrument du Père dans la Création, mais au contraire elle indique qu'Il était bien la cause efficiente principale. Les expressions *per quem omnia* qui se rapportent au Christ sont bien pour S. Paul l'équivalent en tout point du *ex quo omnia* attribué au Père. Le Verbe est donc bien créateur de tout, et sans Lui rien n'a été fait.

N'ajoutons pas un mot à ce parallélisme sous forme négative et mettons immédiatement les deux points après *nil*, comme les meilleurs exégètes nous en font un devoir. Habitué à lire autrement, ce petit changement ne nous fait guère plaisir. Passe encore si la difficulté du verset suivant se trouvait du coup supprimé, mais non, il faut quand même chercher à quoi rattacher l'*in ipso* de la phrase: *quod factum est in ipso vite erat*.

Se rattache-t-il à *Verbum*, ainsi que l'a pensé la patristique, de sorte que nous puissions lire: tout ce qui a été fait était vivant dans le Verbe comme dans son exemplaire? Ne faudrait-il pas plutôt le rattacher au mot précédent: *quod factum est*? Le style de S. Jean favoriserait davantage cette liaison toute rapprochée, et nous lirions alors avec Loisy et Van Hoonacker: ce qui a été fait en cela était la Vie. Il y a vraiment de bonnes raisons pour préférer l'interprétation des Pères. Celle-ci d'abord, qu'il ne s'agit pas encore de Verbe incarné, puisque, outre le sens général des sentences actuelles, le mot *lux* qui est l'équivalent de *vita* n'est pas précédé de l'article; il y a encore cette autre raison que le Verbe à l'imparfait n'indique pas l'apparition d'un fait nouveau comme le serait l'entrée en scène du Verbe incarné; cet imparfait (*in ipso erat vita*) indique au contraire un fait permanent comme la vie des êtres dans l'exemplaire divin.

Et vita erat lux hominum. Voici que le Verbe, source d'existence et de vie pour tous les êtres, a une attention spéciale pour les hommes. Il veut être leur lumière, et à tous sans exception, sans préférence. De quelle manière? Par le don de la raison. Cette participation de l'intelligence in-crée est bien réellement une lumière, puisque nous ne comprenons rien sans qu'il y ait une illumination de l'objet.

Et lux in tenebris lucet. Mais où sont donc ces ténèbres? Le monde est le reflet du Verbe cause exemplaire

des êtres, et l'intelligence de l'homme une lumière. Une lumière, oui, mais si affaiblie par le péché qu'elle ressemble plutôt au point lumineux aperçu dans la brume épaisse. Elle luit cependant, elle conserve ainsi son action essentielle, mais elle n'illumine pas les hommes parcequ'ils en sont détournés par le péché.

Et tenebrae eam non comprehenderunt. Toutefois les pécheurs ne sont pas parvenus à l'éteindre. La version latine nous aurait fermé ici la belle perspective ouverte par S. Jean sur la lutte incessante entre la lumière de la raison et les pécheurs qui cherchent à l'obscurcir. Il faut donc revenir au texte primitif pour conserver l'avantage de voir ici, avec les Pères Grecs, l'antagonisme qui dans l'ordre moral existe toujours entre la lumière de la raison et encore plus entre la lumière de la révélation et l'entraînement des passions. Cette coexistence est un vrai combat entre la lumière et les ténèbres. Il faut revenir au texte grec pour cette autre raison encore, que la belle expression figurée de S. Jean ne serait plus qu'une contradiction. Les ténèbres ne l'ont pas reçue, mais les ténèbres ne peuvent recevoir la lumière sans cesser d'exister; la lumière peut chasser les ténèbres, mais impossible aux ténèbres de donner l'hospitalité à la lumière. Comme d'autre part, il est suffisamment clair que S. Jean ne parle pas encore de la manifestation du Verbe incarné, le déroulement de son idée n'est certainement pas arrivé à ce point; il vaut mieux s'en tenir à la pensée des Pères Grecs.

* * *

Le Verbe incarné: *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Joannes — Non erat lux sed ut testimonium perhiberet de lumine — Erat Lux vera quae illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum — In mundo erat, in propria venit — Et Verbum caro factum est et habitavit in nobis — Et vidimus gloriam ejus, quasi unigeniti a Patre, plenum gratiae et veritatis.*

Jusqu'au verset sixième S. Jean avait poursuivi la pensée sublime qui rapprochait le Verbe des hommes sans s'arrêter à rien, allant tout droit à son but avec ses courtes sentences rythmées. Voici que tout-à-coup, il entre dans le

domaine des faits actuels. Il est sans doute toujours occupé du Verbe, il n'abandonne pas sa pensée, mais cette introduction subite du Précurseur et surtout cette application à l'opposer en tout point au Verbe, à la vraie Lumière est sûrement l'indice d'une préoccupation étrangère. Sachant par ailleurs que le Précurseur a été reçu comme le Messie par certains juifs, nous devons avoir là la raison pour laquelle S. Jean ne suit pas tout doucement le fil théologique et historique de sa pensée. Il répond à une erreur qui avait cours, avant de continuer en disant: *Erat lux vera, In propria venit, Et Verbum caro factum est.*

Cette préoccupation dans l'esprit de S. Jean explique à merveille son insistance à opposer en tout point le Précurseur au Verbe, vraie Lumière. *Fuit homo missus a Deo.* Il apparut un homme envoyé par Dieu, comme un prophète. C'était donc bien un homme, quelqu'un qui n'a pas toujours existé, tandis que le Verbe lui était depuis toujours, *in principio erat Verbum*; cet homme fut envoyé par Dieu, le Verbe était Dieu. Se gardant bien d'abandonner cette heureuse opposition, S. Jean pousse plus loin et rejoint sa pensée maîtresse juste au point où il l'a abandonnée: cet homme n'était pas la lumière, mais il venait rendre témoignage à la Vraie lumière, à la lumière de la révélation, puisqu'il devait préparer les hommes à la foi, *ut omnes crederent per illum.* Et comme pour dissiper toute erreur possible, c'est par une expression bien caractérisée qu'il revient au Verbe: *Erat lux Vera.* Le Précurseur n'était pas la lumière, c'est-à-dire la lumière complète, parfaite et essentielle. La Vraie lumière existait déjà. C'est évidemment le Verbe cette vraie Lumière, le Verbe qui est la lumière de tout homme par le don de l'intelligence. Mais ici il y a plus. La vraie Lumière venant en ce monde illumine tout homme d'une façon spéciale par la révélation. Il y aurait donc ici un nouvel aperçu dans le rapprochement progressif du Verbe. Le texte grec permet de faire venir la lumière dans le monde tout aussi bien que les hommes. Si les anciens exégètes ont préféré lire: la Lumière illumine tout homme venant en ce monde, ils ont dû ajouter: dès son entrée en ce monde, s'apercevant que par le fait de sa venue dans le monde, l'homme ayant la raison, il a déjà reçu la lumière, — et ce serait un pléonasme. Les exégètes modernes, frappés par

le développement bien suivi de la pensée de S. Jean qui ne veut rapprocher que graduellement le Verbe de l'humanité, ont préféré lire: la vraie Lumière venant en ce monde illumine tout homme. De cette façon il y a un nouvel aperçu dans le rapprochement du Verbe: continuant d'être la lumière des hommes en leur donnant l'intelligence, la vraie Lumière vient progressivement dans le monde par la révélation des prophètes et enfin Elle illumine par Elle-même. C'est de cette révélation que le Précurseur rend témoignage.

Poussant maintenant un degré plus loin, S. Jean nous fait apparaître le Verbe comme le Messie. Pour y arriver il reprend la doctrine déjà donnée et sous un autre aspect. Le Verbe était dans le monde, comme cause exemplaire des êtres; de plus le monde était son oeuvre; les hommes auraient dû le connaître, et ils ne l'ont pas connu. O aveuglement! O ingratitude! Bien plus le Verbe est venu chez les siens. Voilà un avènement nouveau et un avènement propre aux Juifs: c'est l'avènement du Messie. Le développement graduel de la pensée de S. Jean s'accorde magnifiquement ici avec la clarté de l'expression, *in propria venit*. "Et les siens ne l'ont pas reçu." Cette simple conjonction pour traduire une émotion qui devait être bien vive. Et ils ne l'ont pas reçu, ils ne se sont pas empressés autour de lui pour l'écouter et profiter de ses bienfaits!

Par contre à tous ceux qui l'ont reçu, à tous ceux-là sans distinction de race ou de condition, Il donne gratuitement le droit de devenir enfants de Dieu par la grâce qui fait ressembler à Dieu comme le fils ressemble à son père, et par la gloire qui fait vivre plus parfaitement avec Dieu et de Dieu. Et cette vie nouvelle est bien réellement un don de Dieu. Toutes les causes naturelles de cette naissance sont immédiatement exclues. Ce n'est pas la descendance charnelle, ni l'inclination naturelle, ni la science qui peut la donner, mais c'est Dieu seul, *ex Deo nati sunt*.

Puis, tout-à-coup, après cette longue évolution qui a fait apparaître sous toutes ses formes l'action du Verbe illuminateur, le Verbe lui-même apparaît sous la forme humaine: *Et Verbum caro factum est*. S. Jean est sans doute revenu ici sur son idée toute première, au Verbe qui était au commencement près de Dieu et réellement Dieu. Les oppositions sont trop multipliées pour n'être pas un peu

préméditées. Le Verbe était au commencement, éternel, Il est devenu chair dans le temps; Lui qui était avec Dieu, Il a habité parmi nous; Lui qui était Dieu, Il devient chair, se fait créature.

Le Verbe s'est fait chair, quelle précision!

Quels termes du langage courant pouvaient mieux traduire le grand mystère, cette apparente transformation de Verbe devenu chair, non pas corps, car tous les corps ne sont pas animés, et non pas seulement homme pris comme espèce particulière d'être, mais *chair*, pour nous indiquer la capacité de souffrir du Verbe humanisé.

Et habitavit in nobis. Et le Verbe fait chair a habité, a fixé sa tente parmi nous. Toute la vie terrestre du Verbe incarné a été une manifestation de la présence et de la gloire de Dieu, tout comme le tabernacle était pour les juifs le signe de la présence et de la gloire de Iavéh. C'est pourquoi on a dit de lui qu'Il est passé en faisant le bien. Voilà la pensée exprimée par le dernier verset, et c'est le témoignage de l'évangéliste: nous avons vu sa gloire de Fils de Dieu toujours prêt à accorder ses faveurs et toujours prêt à faire entendre les paroles de la vérité surnaturelle, *plenum gratiae et veritatis*. Rempli de grâces, mais pour les répandre, car un peu plus loin S. Jean affirme que nous avons tous puisé à cette plénitude.

Est-il besoin de faire remarquer combien riche est le contenu doctrinal de cette page de S. Jean? Où pourrions-nous en trouver une semblable dans tous les livres inspirés? Aussi cette abondance de doctrine a contribué beaucoup à imposer à l'attention la question joannique. Impossible de ne pas reconnaître qu'il y a de grandes différences entre le 4ème évangile et les synoptiques. Le caractère théologique apparaît si bien dans certains chapitres de S. Jean que les exégètes sont parfaitement justifiés de préférer l'expression: "les synoptiques et l'évangile de S. Jean", à cette autre: "les quatre évangiles". Faudrait-il croire cependant que le 4ème évangile n'est pas l'oeuvre de S. Jean? Non pas, puisque dans le passage le plus théologique de tout ce livre, le Prologue, nous trouvons un des plus précieux témoignages en faveur de son authenticité. En effet S. Jean est le seul évangéliste qui n'appelle pas le Précurseur, Jean-Baptiste, mais seulement Jean. C'est donc que d'après lui il

ne pouvait y avoir de confusion pour ses lecteurs; les autres évangélistes ne pouvaient se permettre cette imprécision; parlant de Jean, ils devaient dire de quel Jean il s'agissait.

S'il nous plaît de voir avec M. Plummer, dans cette première page du 4ème évangile, un éclair fulgurant, il faut dire avec lui également, que c'est le premier éclair du "fils du Tonnerre".

fr. Gonzalve PROULX, O. P.

Rome, Collège Angélique, 20 déc. 1920.



LE CAS DE RENAN SEMINARISTE

La *Revue de Paris* publiait naguère (20 septembre 1920) un opuscule inédit de E. Renan, ayant pour titre: *Essai psychologique sur Jésus-Christ*.

L'ouvrage est en soi très médiocre; une simple ébauche d'ailleurs. S'il eût été signé d'un autre nom, on l'aurait sans doute laissé dormir et tomber en poussière dans les archives familiales.

Tel qu'il est cependant, il suggère quelques leçons. Nous les tirerons un peu plus loin.

C'est une oeuvre de jeunesse. Renan lui-même nous en révèle la date dans le corps du factum. "J'ai fait ce travail, dit-il, durant la retraite d'ordination (mai 1845) à laquelle je devais participer comme sous-diacre. Mais je refusai. Dieu qui voit le fond de mon coeur sait l'état où je suis, et si je cherche la vérité du fond de mon âme."

La date du travail, la circonstance dans laquelle il fut composé, le refus d'avancer qui en fut la conclusion, la vie entière de Renan à partir de ce temps-là, nous démontrent que l'écrit n'était pas seulement ce que nous appellerions un ballon d'essai, une sorte de doute méthodique, mais qu'il traduisait fidèlement la pensée intime et les sentiments de son auteur.

Nous y voyons que Renan séminariste, Renan simple minoré avait déjà perdu la Foi; qu'il avait rejeté la croyance de l'Eglise en Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme;

qu'il était à la recherche d'une autre conception et se flattait de l'avoir trouvée.

Celle qu'il met en avant est plus à ses yeux qu'une pure hypothèse. Il lui donne fréquemment ce nom, mais il l'appelle une hypothèse prouvée: "Une hypothèse est prouvée suivant Newton, écrit-il, quand elle est nécessaire et suffisante pour expliquer ce qu'elle veut expliquer. Or, celle-ci jouit de ces deux qualités." "Au reste, remarque-t-il, elle est à peu près identique à celle des rationalistes allemands". Telles sont les autorités derrière lesquelles il s'abrite. En ce qui regarde les théologiens catholiques et les enseignements de l'Eglise, il a déjà trouvé sa manière de les éconduire avec une déférence apparente où perce l'ironie. "Et même, ajoute-t-il, est-elle si différente de celle des théologiens? Je ne le pense pas: je regarde leurs locutions comme fort exactes, seulement symboliques et pleines de poésie. Si je chantais Jésus, je m'en servirais. Mais dans l'analyse scientifique il faut aller au réel."

Donc Ernest Renan, à l'âge où il écrivait ces réflexions, lorsqu'il était encore à peine initié aux premiers rudiments de la science théologique, lorsque son devoir d'état le plus essentiel était la docilité à l'enseignement de ses maîtres, et la défiance de lui-même, de ses lumières, de son savoir, se jugeait de force à en remonter à tous les théologiens, à tous les docteurs, à l'Eglise entière. On ne doit pas s'étonner beaucoup si un orgueil aussi démesuré rendit le Ciel sourd à sa plainte, à son appel vers la lumière, qui même dans l'écrit en question empruntent des accents non dépourvus de pathétique. Nous citons: "Si pourtant, ô Jésus, l'hypothèse théologique était vraie, oh! fais-le moi connaître. Dis-moi donc! Car, il faut le reconnaître, si cette hypothèse est vraie, je suis bien malheureux, et bien loin du vrai! O Jésus, éclaire-moi, toi vérité, toi vie. Je souffre, ô Jésus, d'avoir soulevé ton problème. Il est trop lourd pour moi, car je ne suis qu'un homme... Ici, j'ai été à la chapelle, pour prier Jésus, et il ne m'a rien dit..."

Il n'était pas nécessaire que Jésus lui parlât, pour qu'il dût comprendre combien le problème était hors de sa portée, hors de sa compétence, non-seulement parce qu'il n'était qu'un homme, mais aussi parce qu'il n'était encore qu'un enfant. Ce qui lui convenait, comme séminariste,

comme retraitant, c'était une foi humble et soumise. S'il s'était présenté à la chapelle avec cette attitude, Jésus l'aurait éclairé, Dieu n'aurait pas permis qu'il s'égarât loin du vrai.

A lire les termes ardents de la prière ci-dessus, on serait tenté de croire que Renan, quand il l'écrivait, gardait un reste de foi. Malheureusement il est beaucoup plus probable que déjà il ne donnait plus au langage de la prière un sens chrétien et religieux. Elle n'était sur ses lèvres et sous sa plume, qu'une figure de rhétorique, une sorte de prosopopée.

On ne saurait justifier l'état d'âme qui incita E. Renan à écrire l'oeuvre que l'on vient d'exhumer, pour l'exposer au grand jour de la publicité.

L'on peut toutefois plaider en sa faveur les circonstances atténuantes. Il fut l'une des victimes d'une aberration dont l'enseignement ecclésiastique revient à peine, et qui atteignait ses limites extrêmes à l'époque où E. Renan composait le manuscrit en question.

Ce fut l'abandon de la philosophie chrétienne, catholique, pour se mettre à la remorque de la philosophie laïque, nouvelle venue, pleine de prétention pour ne pas dire d'oubli.

Pendant une suite de siècles la vie intellectuelle avait été l'apanage exclusif des gens d'Eglise, des clercs. Le langage usuel en garde le souvenir. L'Eglise avait sa philosophie, qui est celle encore de la pensée moderne, qu'on le veuille ou non, celle que tout le monde parle à son insu, qui s'adapte à toutes les formes de la vie. Son interprète le plus illustre, le plus autorisé, est S. Thomas. Mais après la Renaissance et surtout après le Protestantisme, il se forma une pensée laïque, une philosophie laïque... Elle devint bien vite une vraie Babel, surtout quand elle se fut ouverte aux infiltrations de la sophistique allemande.

Mais elle a un trait constant qui lui donne une apparence d'unité pareille à celle qu'offre le protestantisme sur le terrain religieux. Elle fut dès l'origine une protestation contre la philosophie traditionnelle. Puis elle affecta de l'ignorer, de la compter pour rien.

L'enseignement catholique et ecclésiastique, au lieu de réagir, de rendre un peu la pareille à la pensée laïque, ou

tout au plus de s'appliquer, comme elle, à parler un beau langage, rendit les armes. Il renia la philosophie de ses docteurs. La première partie du XIX^e siècle en particulier se signala par son dédain pour la scolastique; on cessa de l'enseigner, de l'étudier, de la connaître. On s'inféoda à la prétendue philosophie du jour. On s'efforça d'y adapter la théologie. Cette tactique malheureuse plaça l'apologétique dans une position désavantageuse et pleine de périls.

Le jeune séminariste Renan en fut l'une des victimes les plus marquantes. Sa suffisance juvénile, et certaines influences d'ailleurs l'y préparaient. Le manuscrit dont la rédaction occupa le temps de sa retraite d'ordination au sous-diaconat, témoigne qu'il avait été nourri ou s'était nourri de la philosophie laïque, séculière, protestante, rationaliste, hétérodoxe, à l'exclusion de la pensée vraiment catholique. Il connaissait, admirait, goûtait la sophistique d'outre-Rhin, depuis Kant jusqu'à Hegel. Il citait V. Cousin un peu comme un oracle. Il avait repu son esprit de tout le fatras des écrits rationalistes, irrégieux, incrédules, et on chercherait vainement dans cet écrit la preuve que le jeune débutant en philosophie et en théologie eût jamais lu une page de S. Thomas.

On s'était laissé influencer à cette époque par les attaques des soi-disant philosophes contre le miracle et le surnaturel, appelé par eux une violation des lois de la nature. Ces lois avaient été proclamées immuables, intangibles, au point que tout ce qui s'en écartait, ou les dépassait était déclaré impossible, contradictoire. Il ne restait donc qu'à nier les faits miraculeux, comme l'on nie a priori et sans examen, l'absurde.

Certains théologiens, des professeurs de théologie, si je ne me trompe, tentèrent de sauver la réalité des faits miraculeux, mais en sacrifiant leur caractère surnaturel. Ils imaginèrent à cet effet, deux étages, si je puis parler de la sorte, dans l'ordre naturel. L'un est celui auquel nous vivons, qui tombe sous l'observation quotidienne, dont les lois se constatent, s'enregistrent, et entraînent des faits attendus et qui ne provoquent pas l'étonnement. L'autre est plus profond ou plus élevé, et ne rejoint notre plan que de loin en loin; mais il se manifeste alors par des phénomènes inattendus, capables d'exciter l'admiration. Nous les appelons

des miracles. Mais ils ne sont pas moins naturels au fond que ceux dont la surface des choses nous offre constamment le spectacle.

Monsabré, dans son Introduction au dogme catholique, 21e Conférence, p. 28, appelle cette théorie du miracle le système des causes collatérales. Il l'expose en ces termes : "Dieu, disent-ils, a mêlé originairement aux lois qui se manifestent chaque jour par des phénomènes réguliers et constants, certaines causes occultes qui ne doivent produire leur effet que dans un temps déterminé et dans les circonstances opportunes. Dès qu'un miracle devient nécessaire, ces causes fonctionnent, et ainsi chaque prodige étant le résultat d'une cause créée à l'avance, dont l'action est réglée de loin par la Providence, on ne peut s'en autoriser pour accuser la sagesse de Dieu." L'orateur reproche à ce système d'introduire dans le plan divin une complication dangereuse. Elle est plus que dangereuse, si on y regarde de près, et si ces causes collatérales sont supposées appartenir à l'ordre de la nature, ce qui était bien la pensée des inventeurs du système, et en constituait la raison d'être. Il aurait pour conséquence l'élimination du divin, du surnaturel. Et en effet jamais un événement amené par l'enchaînement des causes naturelles, connues ou cachées, n'impliquera ni ne prouvera que Dieu veut entrer en communication directe et actuelle avec les personnes humaines vivant sur la terre.

Les théologiens catholiques qui adoptèrent cette théorie, ne se rendirent pas compte apparemment qu'elle ruinait par la base toute la Religion chrétienne, laquelle est essentiellement une Religion divine, surnaturelle dans son origine et dans sa fin.

Renan se chargea d'en fournir un exemple. Il s'empara de cette théorie pour l'appliquer à Jésus-Christ. Il commença par reconnaître, et proclamer avec emphase, que Jésus était un miracle de l'ordre moral et psychologique, parce qu'il n'avait pas d'antécédent ni dans le Judaïsme, ni dans la mentalité des Orientaux, ni dans la culture hellénique; qu'il constituait un fait unique et isolé dans l'histoire de l'humanité; qu'il ne procédait d'aucune loi connue et constatée, physique ou morale. On pouvait et devait donc l'appeler un miracle vivant et subsistant; mais ce miracle n'était pas plus surnaturel et divin que les autres miracles.

Il n'était que le résultat d'une loi secrète de la nature, qui était sortie soudain de l'état latent et avait amené l'apparition d'un surhomme tel que le monde ne vit et probablement ne reverra jamais le pareil.

Dès lors il ne s'ensuivait nullement que Jésus fût réellement divin, et encore moins qu'il fût Dieu, sinon par métaphore, "dans un sens symbolique."

La preuve de cette théorie? Il n'y en a pas d'autre que la peur et la haine du miracle. Renan séminariste le déclarait déjà impossible. Il s'était laissé empêtrer dans la sophistique de la philosophie du temps. Une bonne formation philosophique l'aurait sauvé, préservé, immunisé; s'il eût été préparé aux études théologiques par un solide cours de philosophie scolastique, s'il eût été un lecteur assidu de S. Thomas, Renan ne serait pas devenu Renan.

Telle est la leçon qui se dégage au premier chef du cas de Renan séminariste, retraitant, et écrivant un opuscule apostat pendant sa retraite. Il avait eu l'esprit faussé et dévoyé par une mauvaise philosophie, voilà ce qu'on peut dire à sa décharge, car la faute n'en retombe pas sur lui seul.

Grâce à Dieu le cas risque peu de se présenter de nouveau. L'enseignement ecclésiastique est revenu universellement à la scolastique, à l'étude de S. Thomas. Espérons qu'il ne s'en écartera plus.

fr. Alex. MERCIER, O. P.

Thornwood, N. Y.



SUR DEUX PRIMEURS

Il s'agit des primeurs scientifiques et littéraires annoncées sur la couverture de la présente livraison et qui méritent mieux que de sèches indications servant de guide à l'acheteur. L'une d'elles a reçu du reste des encouragements de haute source qu'on a pu lire en première page.

C'est un fort beau volume de 320 pages, imprimé sur double colonne en un texte clair et net. Un très grand nombre de gravures de tous genres l'ornent. C'est réelle-

ment un ouvrage de luxe. Il raconte l'histoire de la paroisse Saint-Clément de Beauharnois et porte le titre: *BEAUHARNOIS, Paroisse Saint-Clément, Histoire religieuse, histoire civile, Fêtes du Centenaire.*

"Ce n'est pas une simple monographie," et c'est Sa Grandeur Monseigneur Emard, évêque de Valleyfield, qui écrit, "mais une véritable histoire que vous aller nous donner." En effet, le livre que nous présentons, oeuvre du révérend Père Augustin Leduc, professeur d'Histoire ecclésiastique en notre Couvent d'études d'Ottawa, est une page de l'histoire du Canada. Il se distingue nettement des ouvrages de ce genre, parus jusqu'ici en assez grand nombre, et qui se limitent aux faits exclusivement paroissiaux. Il s'agit dans ce volume d'un véritable traité historique, aussi sérieux par les documents qui sont mis en valeur que par l'application des lois de critique si en honneur depuis vingt ans.

L'auteur s'est appliqué avant tout à rechercher les sources premières et absolument sûres que nous conservent nos archives nationales et qui sont mises à la disposition des hommes d'études si généreusement et si délicatement par nos archivistes. Pendant plusieurs années, il a consulté les documents, tous les documents qui touchent de près ou de loin à la Seigneurie de Beauharnois. Avec une patience et une érudition remarquables, le Père Leduc a étudié ces témoins d'un temps déjà ancien, il en a exhumé les traits saillants qui suffisent souvent à éclairer une époque; il n'a pas négligé les points de détail, les minuties mêmes qui jettent une note particulièrement intéressante quand il s'agit de suivre les différentes phases de fondation, de développement et d'agrandissement d'une ville. Ce n'est pas une agglomération de faits et d'événements placés à la suite, comme on pourrait le croire, mais c'est plutôt une marche logique et progressive qui prend le lecteur à l'origine même de Beauharnois et lui fait successivement toucher du doigt les causes de son extension et les raisons qui présidèrent à sa formation de ville. Les familles originaires de cette portion du Canada trouveront dans cet ouvrage des notes précieuses sur leurs communs ancêtres et plus d'une sur leurs propres aïeux.

C'est dire que le Père Leduc n'a pas dédaigné cette

loi première de toute histoire: la couleur locale. Sans préjugés, il fait revivre deux siècles de faits et ne les juge qu'avec les idées, les circonstances du temps et du milieu qui les virent se produire. C'est là une qualité fort appréciable puisqu'on la trouve rarement chez les historiens. L'histoire civile, toujours si difficile à apprécier, est relatée avec une droiture et une impartialité dignes d'être soulignées. Ce n'est pas un mince mérite quand on sait que Beauharnois fut mêlée aux troubles de 1837-38.

L'ouvrage est de plus fort complet. Aucun point susceptible de jeter un peu de lumière sur les hommes comme sur les choses n'a été écarté. Les personnages célèbres — et Beauharnois peut s'honorer d'en posséder plusieurs — sont mentionnés; les prêtres-fondateurs et les curés et vicaires, qui tour-à-tour se succédèrent à la conduite des fidèles ont droit à un souvenir: l'auteur leur consacre une monographie spéciale; de même pour les religieux et les religieuses, les conseillers, marguilliers, etc., il n'omet ni de les signaler, ni même de les indiquer à leurs amis ou à leur famille par des gravures soignées.

Sans doute, dans un ouvrage aussi considérable, on peut relever des imperfections. Peut-être pourrions-nous trouver certaines parties longues ou monotones? C'est un peu le sort des ouvrages de ce genre. Les nomenclatures sont toujours ennemies de l'intérêt et de la vie dans le style. Peut-être y a-t-il des incorrections de forme et de langage. Ce n'est pas là des défauts suffisants pour diminuer la valeur de ce livre. Il restera certainement comme le plus durable monument élevé à la gloire de Beauharnois. Il faut donc féliciter vivement le Père Leduc, un de ses fils, de l'avoir entrepris, malgré d'énormes difficultés, puis de l'avoir mené à bonne fin.

Je crois aussi qu'il faut féliciter spécialement M. le Chanoine Nepveu, curé actuel de Beauharnois, d'avoir soutenu et aidé l'auteur, avec tant de générosité, de constance et de zèle éclairé.

Et Monseigneur de Valleyfield a pu dire: "je me félicite qu'un livre si beau et si bon soit dû à la plume d'un de nos anciens élèves, et que le Collège de Valleyfield ait, comme votre Evêque lui-même, à se réjouir d'une production littéraire qui s'ajoute tous ces ouvrages sérieux publiés

par des Canadiens, et qui sont un témoignage rendu à l'enseignement des humanités dans nos Collèges."

Ce livre restera sûrement comme une oeuvre solide, définitive et nécessaire à tous ceux qui veulent se reposer l'esprit dans une lecture pleine d'intérêt et en tout point instructive parce qu'elle est faite toute d'histoire du Canada.

* * *

Depuis que les gouvernements et les législateurs en général semblent abuser de leur pouvoir dans certains projets de lois et même certaines lois, comme celles sur l'éducation, la question s'est souvent posée si les sujets sont tenus d'obéir à une loi injuste. La question est délicate, parce qu'avant de répondre affirmativement ou négativement, il importe de bien déterminer les conditions d'une loi injuste.

Ce travail important vient d'être fait et publié par le révérend Père Mignault, O. P. dans un joli volume de 160 pages, sorti des ateliers de la Cie d'Imprimerie d'Ottawa. Le soin que met cette Imprimerie dans toute entreprise qu'on lui confie est une garantie plus que suffisante de la valeur typographique du volume.

"La Résistance aux Lois injustes et la Doctrine de l'Eglise" — tel est le titre du volume — est une Etude couronnée par l'A. C. J. C. le 23 novembre 1920. C'est dire qu'elle possède une réelle valeur.

L'auteur en effet s'est appliqué à rechercher soigneusement les assises qui rendent sûre cette doctrine. A l'aide des autorités les plus solides, comme celles des Pères de l'Eglise, de l'Ecriture sainte, de l'enseignement du Magistère de l'Eglise etc., il délimite clairement et méthodiquement la portée d'une loi et par là le degré d'obéissance exigible pour les fidèles. C'est en posant les principes théologiques que le Père Mignault glane les textes les plus saillants de toutes ces autorités, et il se trouve que l'enseignement traditionnel de l'Eglise s'affirme dans un tout complet et fort précis.

Il est fort utile de trouver dans une centaine de pages des principes théologiques clairs et indiscutables qui permettent à un individu d'éclairer sa conscience dans telle ou telle impasse occasionnée par une loi injuste.

Autant le croyant a le culte de l'obéissance à la loi divine et ecclésiastique, autant il a en haine l'injustice. Il arrive ceci que nous ne voyons pas toujours clairement s'il y a injustice dans une loi, ou s'il y a obligation d'obéir. Un livre qui résout cette question avec exactitude est toujours le bienvenu. Tel est celui que nous offre le Père Mignault.

Les sources qu'il utilise pour appuyer son enseignement, la méthode claire et nette qu'il choisit, l'ordonnance simple et logique qu'il recherche de préférence, la clarté du style font de ce volume une oeuvre instructive et même agréable.

Sans doute, il se garde de vouloir tout préciser sur les formes que peuvent prendre les lois injustes; cependant le souci de la vérité et du bien ne lui permettent pas d'omettre les erreurs ordinaires que l'on rencontre dans la résistance aux lois; il étudie les principales et les réfute avec beaucoup de tact et d'autorité.

La grande question des grèves se rattache à cette matière: il ne l'oublie pas et résume brièvement la doctrine courante de l'Eglise sur cette aspect de la question sociale. Les exigences de nos temps demanderaient peut-être une plus longue mise au point de questions, cette source de tant d'erreurs et de malheurs pour les ouvriers. C'est le temps, plus que jamais, de fournir à tous ceux qui luttent, des armes pour enrayer ce fléau qui fait tant de ruines partout, depuis plusieurs années.

Je le répète, ce n'est pas le but de l'ouvrage; l'auteur n'est pas à blâmer de n'avoir pas poussé plus loin cette étude spéciale.

Il faut encourager vigoureusement les auteurs canadiens qui s'efforcent de rendre plus lumineuse la vérité et la doctrine catholique. Ils jettent une semence qui produit infailliblement des fruits, et ces fruits font du bien aux âmes, font honneur aux nôtres et augmentent le prestige de l'Eglise.

fr. A. BISSONNETTE, O. P.

Ottawa, le 14 janvier 1921.



CHRONIQUE

CENTENAIRE DE S. JEROME, 420-1920

Du douze au dix-neuf décembre l'Eglise de Rome a célébré avec l'éclat qu'elle peut procurer si facilement à ses fêtes le quinzième centenaire de la mort de saint Jérôme. L'exécution des fêtes religieuses eut lieu à la Basilique de Sainte Marie Majeure sous la forme d'un triduum solennel terminé par une chapelle papale. Pour la partie scientifique, trois conférences. La première sur les sciences naturelles dans les oeuvres de S. Jérôme, par Son Em. le Card. Maffi, archevêque de Pise, la deuxième sur les grandes initiatives de S. Jérôme par Son Em. le card. Mercier, archevêque de Malines, la troisième sur la vie de S. Jérôme par Son Em. le Card. Gasquet, président honoraire des fêtes. La physionomie morale du saint fut fortement et minutieusement dessinée de ces différents points de vue, et ainsi apparurent successivement l'érudit, l'homme d'action et le saint. Ces travaux furent pour tous et particulièrement pour le clergé et la jeunesse universitaire une invitation à mieux connaître l'incomparable exégète de l'Eglise latine: *Deus qui Ecclesiae tuae in exponendis sacris scripturis beatum Hieronymum... doctorem maximum providere dignatus es:...* (Oraison).

Depuis quinze siècles l'Eglise vit des oeuvres de S. Jérôme. Avant lui la littérature religieuse grecque était seule en honneur. La Version des Ecritures appelée l'ancienne *Italique* était devenue si imparfaite dans les copies successives, qu'il fallait presque toujours, pour discuter un point de doctrine, recourir au texte grec. Avec S. Jérôme, qui sait le latin au point d'en être loué par des humanistes comme Erasme, et le grec assez à fond pour en rendre les moindres nuances dans les traductions, avec ce moine pérégrinant qui passe par toutes les grandes écoles du temps pour recueillir les traditions chrétiennes et les trésors des grecs, avec ce travailleur passionné et tenace qui se laisse entraîner par l'amour de la vérité religieuse jusqu'à apprendre

l'hébreu et le chaldéen pour nous donner une version de l'Ancien Testament sur le texte original, avec ce saint parfaitement érudit, l'Eglise latine reçoit la lumière qu'elle attend pour mieux entendre le verbe de Dieu dans l'Écriture.

* * *

Né à Stridon en Dalmatie vers 340, Jérôme vint à Rome à l'âge de vingt ans pour parfaire son instruction. Il apprend le latin à l'école de Donat, grammairien célèbre, puis il commence sa première série de voyages. Il visite les Gaules. C'est au cours de cette première course que l'appel de Dieu lui fait prendre la résolution de se faire moine. Il se rend de là à Aquilée, métropole de sa province, et devient le compagnon de Rufin et de quelques autres jeunes gens amis comme lui de la vertu et de la science. Les grandes écoles de l'Orient attiraient à cette époque tous ceux qui voulaient s'instruire; aussi se dirige-t-il par la Grèce, la Thrace, l'Asie Mineure, vers Antioche de Syrie où il se fait disciple d'Apollinaire de Laodicée (373). Dans le recueillement de l'étude il entend la voix de Dieu qui exige l'exécution de ses promesses. Le désert de Chalcis devient aussitôt le lieu de ses austérités et de sa première application à l'étude de l'hébreu sous la direction d'un moine juif converti. Au bout de cinq ans, des controverses théologiques le retirent du désert. On peut dire qu'il reparaît dans le monde pour rendre témoignage au dogme de la Primauté Romaine. Ce n'est pas avec joie qu'il acceptera le terme *hypostase*, mais il écrit au pape Damase: "décidez, de grâce, et je ne craindrai pas de dire qu'il y a en Dieu trois hypostases." C'est à ce moment qu'il est ordonné prêtre par Paulin, évêque d'Antioche. Il y a consenti à la condition de n'être attaché à aucune Eglise particulière, et par une singularité surprenante il ne serait jamais monté à l'autel.

Au cours des années suivantes Jérôme se rend à Constantinople; il va écouter Grégoire de Nazianze et Grégoire de Nysse. La main de Dieu le conduisait à la source des renseignements sur l'erreur arienne pour le ramener presque aussitôt auprès du pape Damase, mûri par l'âge, la pénitence et l'étude, parfaitement apte à renseigner l'autorité

souveraine sur les controverses disciplinaires et dogmatiques qui agitaient alors le patriarcat d'Antioche. Jérôme rentre dans Rome où il est attaché à la personne du pape comme secrétaire. C'est à cette époque qu'il donne les premiers fruits de sa belle culture. Sur la demande du pape il fait une revision du nouveau Testament sur l'original grec. Cette revision devait nécessairement déranger certaines opinions reçues chez ses contemporains. De plus l'austérité de sa vie et la valeur de ses travaux attirèrent les regards et lui valurent des amitiés illustres : Marcella, Albina sa mère, Léa, Principia, Paula et ses deux filles furent ses dirigées et ses élèves. Il en fallait beaucoup moins pour que la jalousie trouvât des hardiesses dans sa critique scripturaire. Jérôme tint tête à l'orage jusqu'à la mort de son protecteur (384), mais devenu sans appui, il dut céder et se laisser de nouveau attirer par le désert.

Cette fois ce n'est plus le désert de la pénitence qu'il cherche, c'est le désert biblique, c'est le loisir d'étudier à fond les Ecritures, et, pour y parvenir, la langue primitive des Ecritures, l'hébreu. Il décide donc de se fixer à Bethléem et de s'y rendre en passant par Alexandrie, car il tient fort à entendre le célèbre représentant de cette école, Didyme l'aveugle. Ainsi avant d'entrer définitivement dans la solitude, Jérôme a visité toutes les écoles célèbres du temps : Rome, Antioche, Constantinople et Alexandrie ; il a étudié les langues, l'histoire, la géographie, la vie des Pères ; il ne lui reste qu'à se perfectionner dans les langues hébraïque et chaldaïque pour nous donner son oeuvre capitale, la version de l'ancien Testament sur l'hébreu, la Vulgate. Des années de vie paisible lui permettent de réaliser ce projet. Ses vieux jours sont attristés par ses disputes avec Rufin et S. Augustin.

* * *

Père de la Vulgate, voilà le vrai titre de Jérôme, c'est là toute sa mission.

Il avait reçu de la nature les dons qui permettent de devenir un érudit. Ce n'est pas le devoir ou les circonstances du moment qui l'appliquent à l'étude, c'est son ardente passion de savoir. C'est cette passion qui le met si souvent en voyage. Il est curieux de savoir ce que l'on enseigne

dans les différentes écoles et il s'y rend. Il dira à Paulina pour se justifier que "plusieurs ont parcouru les provinces "et abordé chez des peuples inconnus pour voir en face "ceux qu'ils ne connaissaient que par leurs ouvrages, ainsi "Pythagore, Platon, etc. On connaît mieux les historiens "grecs quand on a vu Athènes, et on connaît mieux les Ecri- "tures quand on a vu de ses yeux la Judée."

Il prétend donc ne pas voyager pour s'amuser; et la meilleure preuve qu'il est sincère, c'est qu'il a un attrait très prononcé pour la solitude. Ce besoin du calme plus parfait, c'est le désir inconscient d'une meilleure assimilation des connaissances.

Quelle puissance d'assimilation chez saint Jérôme! Il connaît non seulement le latin et le grec, mais encore les langues orientales, l'histoire et la géographie. Sa mémoire a si bien retenu ce qu'il a étudié que les réminiscences de Térence, de Lucrèce, de Cicéron et de Virgile reviennent à tout instant sous sa plume.

A cette passion de tout connaître et à cette puissance de tout s'assimiler ajoutons une intelligence pénétrante et exigeante, un sens critique aiguisé, et nous avons les principaux dons qui conviennent à l'érudit. Cependant plus que tout autre érudit S. Jérôme devait être muni d'une volonté très énergique. Il en avait besoin pour s'astreindre à l'étude de l'hébreu et du chaldéen, et il n'a pas craint de nous avouer ses difficultés et ses découragements passagers. Il en a eu besoin surtout pour résister à tous ses adversaires. Le caractère de son oeuvre, c'est-à-dire le retour au grec et à l'hébreu avant de tenter une explication du texte sacré, devait nécessairement donner le coup de mort à certaines opinions courantes. Aussi ses interprétations furent-elles dénoncées comme nouvelles, exagérées et hardies. Comme ces reproches devaient être pénibles pour celui qui avait voué toute sa vie à la défense de la Vérité aimée sans partage! Mais il a eu l'énergie nécessaire pour ne se laisser arrêter par aucune difficulté.

* * *

S. Jérôme a eu les qualités et les défauts d'une nature ardente. Son Em. le Card. Mercier a dit qu'il avait une ardente sincérité. Nous avons vu avec quelle ardeur il s'ap-

pliqua à la connaissance des langues, au travail de revision et d'explication du texte sacré. Cette passion ne serait chez lui qu'une belle qualité si la contradiction n'était venu lui barrer la route. En face de l'obstacle il n'a pas voulu ou mieux il n'a pas pu s'arrêter. Son premier mouvement est toujours d'écraser l'adversaire et il a pour cela les meilleures armes. Il se sert surtout de l'ironie. A ces occasions sa plume distille abondamment le sarcasme. Il appelle *Dormitantius* son ami *Vigilantius*, Rufin est surnommé "le grognon", il traite ses adversaires de *latrantes canes*, il parle d'un certain corbeau noir qui croasse. Et à peine a-t-il cédé à ces cruautés qu'il gémit sur sa violence, qu'il s'accuse devant Dieu en s'excusant un peu: "*parce Domine quia Dalmata sum*". C'est un coeur tendre toujours prêt à demander pardon à ses adversaires comme à Dieu, et toujours disposé à expier ses écarts par les plus rudes pénitences. D'après la légende Sixte-Quint, regardant un jour le tableau de S. Jérôme avec son caillou, aurait dit: "c'est heureux que vous ayez ce caillou, car sans lui l'Eglise ne pourrait guère vous honorer comme un saint." Ce n'est pas en vain que la légende a donné à S. Jérôme un lion comme symbole.

Mais S. Jérôme doit avant tout son prestige à son extraordinaire érudition. Il n'a été ni évêque, ni pasteur, ni orateur comme S. Augustin, S. Ambroise ou S. Jean Chrysostôme. Ce n'est pas son emploi qui l'a élevé et lui a donné l'autorité; c'est sa science seule qui a commandé l'attention et le respect: il a vaincu les âmes par la vérité seule. De la grotte de Béthléem est montée une lumière qui brille comme un soleil à travers les siècles, *sicut sol refulgens in templo Dei*.—fr. G. P.

ECOLES FEMININES DE FRIBOURG.

Il existe à Fribourg (Suisse), depuis bientôt trois ans, deux Ecoles féminines d'enseignement supérieur, annexées à l'Institut de Hautes Etudes et reconnues, l'une par la Direction de l'Instruction publique du Canton de Fribourg, l'autre par l'autorité diocésaine de Lauzanne et Genève: l'Ecole de formation aux oeuvres sociales et l'Ecole de formation religieuse. A la première est venue s'adjoindre cette année une Section spéciale pour la formation des biblio-

thécaires, idée neuve autant qu'ingénieuse et pratique.

Les deux Ecoles admettent des auditrices libres et des élèves régulières. Celles-ci doivent subir après chaque semestre des examens théoriques et pratiques et peuvent recevoir à la fin des cours, différents diplômes officiels, selon qu'elles auront généralisé ou spécialisé leur formation.

L'Ecole de formation aux oeuvres sociales a pour but de préparer la femme à remplir dans la société un rôle utile et bienfaisant. Elle se propose aussi bien d'initier toute femme de coeur à l'organisation et à la pratique des oeuvres charitables, que de former à leur profession des employées d'organisations sociales: secrétaires d'oeuvres, directrices de patronages, d'offices d'assistance, de bureaux de renseignements ou de placements, d'asiles, de crèches, d'hospices, de dispensaires; inspectrices de manufactures, assistantes de conseils de tutelle, de tribunaux d'enfants, etc.

L'Ecole de formation religieuse offre à toute femme ou jeune fille catholique un ensemble de cours supérieurs et méthodiques, destinés à éclairer, affermir et approfondir leurs convictions religieuses, ainsi qu'à les former à leur mission naturelle d'éducatrices. Son but spécial est de promouvoir l'oeuvre des *Catéchistes volontaires* qui se dévouent à l'enseignement du catéchisme dans les paroisses, les patronages ou autres oeuvres de protection de l'enfance, et de former des auxiliaires pour les oeuvres paroissiales.

Le programme de la Section des bibliothécaires comprend des *Cours théoriques généraux*: religion, apologétique, littérature, langues, sténographie, comptabilité; des *Cours théoriques spéciaux*: organisation et administration d'une bibliothèque, cataloguement, reliure, etc; et des *Cours pratiques*: visites à la Bibliothèque cantonale, aux archives, travaux de classement, stages à la Bibliothèque, etc.

Aux deux Ecoles est rattaché un *Cercle d'Etudes* ouvert non seulement à leurs auditrices, mais encore à toutes les étudiantes de l'Université et des autres Instituts d'enseignement supérieur de la ville. Ce Cercle a pour but de leur donner une orientation solide et rapide sur tous les problèmes d'ordre religieux, moral ou social qui agitent notre société. L'utilité de ces réunions d'études est incontestable.

Voici la liste des professeurs: R.P. Allo, O.P., professeur à l'Université — Mlle Boichat — M. Cherel, professeur à l'Université. — R. P. Claverie, O. P., professeur à l'Université. — Mlle Courtaux, lauréate du Conservatoire de Paris. — M. Dévaud, professeur à l'Université. — M. Dubois, 2^{me} bibliothécaire. — M. Ducrest, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire. — M. Handrick, 1^{er} bibliothécaire. — Mlle Hildebrand. — R. P. Jacquin, O. P., professeur à l'Université. — R. P. de Langen-Wendels, O. P. professeur à l'Université. — R. P. Morard, O. P., professeur au Collège. — Mlle Jeanne Niquille, aide-archiviste. — M. le Dr H. Perrier. — M. l'abbé Pilloud, secrétaire général de l'Union romande des Travailleurs catholiques. — M. Tobie de Raemy, archiviste d'Etat. — R. P. Rowan, O. P., professeur à l'Université. — M. l'abbé Dr A. Savoy, inspecteur scolaire. — Mlle Jeanne Tercier. — M. Turmann, professeur à l'Université.

En juillet dernier, Sa Grandeur Mgr Besson, évêque de Lauzanne et Genève, a bien voulu, dans un article très élaboré, paru dans la *Semaine catholique*, recommander ces deux Ecoles, en signaler les avantages et mentionner les résultats déjà obtenus.

Ne pourrions-nous pas à notre tour tirer parti de cette belle institution? Les journaux nous apprennent qu'un bon nombre de jeunes filles canadiennes-françaises sont parties ou se proposent de partir pour des séjours prolongés en Europe. Que ne se rendent-elles directement à Erbourg pour y prendre contact avec des sommités de l'enseignement supérieur et se familiariser avec tant de nouveaux problèmes qui se posent et s'imposent? Il sera toujours temps, durant les vacances, de satisfaire aux autres projets du voyage. D'autant qu'elles trouveraient là des conditions matérielles et des garanties morales de nature à calmer les inquiétudes de leurs proches. Pension et logement sont fournis par l'Institut de Hautes Etudes dirigé par les Soeurs dominicaines, et il suffit, pour obtenir les précisions voulues, de s'adresser par correspondance à la Soeur Directrice.

DANS L'ORDRE

—Voici la liste des *Cours complémentaires* donnés au Collège Angélique durant l'année 1920-21:

Cours de philosophie supérieure	R. P. A. Rohner
Leçons de philosophie grecque	T. R. P. Garrigou-Lagrange
Hist. de la phil. du moyen-âge jusqu'à S. Thomas..	R. P. M. Browne
Hist. de la phil. depuis Descartes jusqu'à Kant..	R. P. A. Rohner
Examen du système bergsonien à la lumière des principes de S. Thomas	R. P. J. Cuervo
Psychologie expérimentale	R. P. E. Barbado
Questions sociales des temps modernes.	R. P. M. Cordovani
Théologie spéciale de la grâce	T. R. P. E. Hugon
Introd. à l'histoire des Dogmes et Leçons spéciales d'hist. des Dogmes	R. P. R. Schultes
Leçons de théol. ascético-mystique	T. R. P. Garrigou-Lagrange
Questions bibliques de l'A. Test.	R. P. M. Van Oudenryn
Langue syriaque	R. P. J.-M. Vosté
Histoire de l'Ordre	R. P. A. Bacic
Archéologie chrétienne	Sig. Marucchi
Conférences artistiques	T. R. P. L. Ferretti

—Le T. R. P. Lagrange a porté la parole aux fêtes organisées en l'honneur de S. Jérôme par les Franciscains de Bethléem.

—Mgr Scarpardini O. P., nonce au Brésil, a quitté la carrière diplomatique, dans laquelle il a rendu les plus signalés services à l'Eglise.

—*L'Ecole Biblique* de Jérusalem qui, par les seuls travaux de ses professeurs, a manifesté, pendant ces deux dernières années, une si belle activité, reprend, grâce à la haute bienveillance du Rme Père Général, son aspect d'école. Des étudiants, envoyés par les provinces dominicaines, animent ses classes, et les cours ont repris. Voici le programme pour l'année 1920-1921:

R. P. LAGRANGE: Exégèse de l'Evangile selon S. Matthieu. Questions d'Introduction et Histoire biblique (Préparation à la Licence).

R. P. DHORME: Exégèse de l'A. T. (IIIe livre des Rois).— Histoire des Rois et l'Assyrie. — Langue assyrienne.

R. P. JAUSSEN: Histoire des Juifs depuis les Macchabées jusqu'à la ruine de Jérusalem. — Langue arabe.

R. P. VINCENT: Archéologie biblique: le Sanctuaire semitique.

R. P. SAVIGNAC: Géographie biblique. — Langue syriaque.

R. P. ABEL: Topographie de Jérusalem sous l'A. T. — Langue grecque du N. T. et des papyrus.

R. P. CARRIERE: Histoire des textes et des versions de l'A. T. — Langue hébraïque.

Promenade archéologique tous les mardis.

—Les novices étudiants de la Province St-Joseph, qui publient depuis cinq ans la revue trimestrielle *Dominicana*, ont fondé l'an dernier un cercle d'Histoire Dominicaine sous le nom de "St. Dominic's Lyceum". Ce cercle, approuvé par les supérieurs, a pour but de stimuler l'étude de l'histoire et de l'esprit de l'Ordre.

—On a célébré à St-Pierre de Lewiston un triduum solennel en l'honneur d'Isnard de Vicence et le T. R. P. M.-J. Archambault a prononcé l'éloge du nouveau Bienheureux.

—Le R. P. Mannès Marion, du Couvent de Québec, a été nommé missionnaire colonisateur par le Gouvernement Provincial.— M.-A. L.



RECENSIONS

Marie-Rose TURCOT. — "L'homme du jour", 200 p., Montréal, 1920. Edition de la Librairie Beauchemin. St-Hyacinthe: Richer et Fils. Prix: \$0.75.

"L'homme du jour" reçoit son titre d'une première nouvelle de 60 pages, suivie de quatre autres moins considérables, et de deux contes dont l'un, *Nestor et Piccolo*, avait déjà obtenu le deuxième prix à l'avant-dernier concours de la Société Saint-Jean-Baptiste. Détail qui aurait dû suffire à amorcer le public. Nous croyons même savoir qu'un deux des membres du jury étaient d'avis que ce travail fût primé avant tout autre; mais la majorité dissidente fit observer qu'il ne s'en dégageait ni forte odeur de terroir ni leçon morale explicite, conditions nécessaires du concours. Quoi qu'il en soit de ce léger désaccord, le volume se présente aujourd'hui libéré de toute entrave et pouvant être jugé simplement au mérite.

Et sans doute que par le charme étrange des récits et la part de vérité humaine qui s'y trouve, il peut retenir et captiver l'attention d'un parisien ou d'un bruxellois. Il n'en reste pas moins vrai que les événements se passent en pays canadien: à Régina, à Winnipeg, à Ottawa, à Montréal, à Oka et dans les Bois-Francs; et que les moeurs dépeintes, si elles peuvent refléter l'âme française et l'âme belge aussi bien que la nôtre, n'ont absolument rien de commun avec le tempérament saxon. Jamais une américaine ni une anglaise ne répondra, comme Gilberte à son mari qui vient de lui communiquer longuement ses projets d'avenir politique: "Je suis fier de toi, mon ami, mais ce que tu me racontes là est du grec pour moi, et tu me laisses toujours toute seule!" Ce qui pourrait un instant donner le change, c'est un faible prononcé de l'auteur

pour les noms de famille exotiques. Ces Duprévert, ces Guéri-maux, ces Chèvrefils, ces Chevrolet, ces Cadillac (on aime l'auto?) et ces Sombreuil qu'il promène en nos parages, ne sont pas des cousins touristes venus de France, mais des frères canadiens qui pourraient s'appeler autrement et qui peuvent tout aussi bien se nommer ainsi, puisqu'ils figurent dans une oeuvre d'imagination.

L'espace nous manque pour insister sur les défauts et qualités de pure forme: vivacité, entrain, émotion, horreur des surcharges, tout ce qui procure le mouvement dans le style; richesse du vocabulaire avec ça et là quelques impropriétés; abus de l'imparfait, phrases bien rythmées, syntaxe parfois douteuse; excellence des portraits, insuffisance de certaines descriptions. Venons-en de suite à la *qualité maîtresse* de l'auteur, celle qui nous fit prendre la plume sans y être tenu par des nécessités ou convenances professionnelles: nous voulons dire *l'esprit créateur* ou la faculté d'invention. Don si nécessaire, et pourtant si rare chez nos écrivains nationaux, comment ne pas le saisir au passage avec avidité, en lui subordonnant tout le reste? Personnages, situations, intrigues (d'un mot, le fond du volume) appartiennent en propre à l'écrivain. Quand il ne les crée pas de toutes pièces, il les voit, les discerne, les observe et les tire de la vie courante pour leur donner valeur d'art. Lisez *La brodeuse de dragons*, perle du recueil, *Nestor et Piccolo*, le conte primé, *Les impressions d'un homme dans une carafe*, d'une fantaisie presque déconcertante, mais d'un comique si intense, et dites si l'on rencontre ces héros, ces héroïnes campés ailleurs que dans ce livre ou dans la vie, et si l'on trouve en ces pages drues, simples, franches et alertes, le moindre oripeau emprunté à la littérature en volumes.

Voilà pourtant ce que dame critique et les journaux dits d'information n'ont point su voir, et jamais leur stupide carence ne brilla de façon plus lamentable. Au lieu d'écouler leur louange à tort et à travers, de gauche et de droite, "comme un tonneau d'arrosage conduit par un charretier ivre" (L. Daudet), que ne s'avisèrent-ils de distinguer, parmi tant de plumes féminines qui aspirent à la célébrité, un écrivain de race déjà posté au premier rang dans notre genre imaginaire! Exception faite cependant en faveur d'un littérateur montréalais dont le nom m'est inconnu: il aurait par son influence rendu possible la publication de *L'homme du jour*; exception encore en faveur de M. l'avocat Antonin Proulx: il a pris consciencieusement la défense de l'auteur trop ignoré, même injustement attaqué, par un magistral article que je vois reproduit dans *La Tribune* de Sherbrooke, 2 octobre 1920.

A l'exemple de ces Messieurs, je dis aux intellectuels, aux littérateurs, aux esthètes: prenez et lisez! N'achetez point ce volume par galanterie, bienveillance envers les jeunes ou dévouement patriotique: mais pour votre agrément personnel, pour franchir les heures moroses en union avec une pensée originale et pieuse, et pour entendre parfois, en suivant les peintures d'un sain réalisme et le caprice d'une imagination hostile au convenu, mais fidèle aux convenances, se déclencher soudain le rire intérieur.—M.-A. L.

Samuel CASAVANT. — "Les Iles Hawaii", Brochure de 80 pp. St-Hyacinthe, 1920.

Ces "notes d'un voyageur" qui servent de sous-titre à la brochure de M. Casavant pourraient être sans prétention remplacées par

“résumé historique”. L’auteur en effet ne s’est pas contenté de regarder, du pont d’un navire, fuir un rivage et s’en dessiner un autre, ni de fixer sommairement, au cours d’une conversation, le caractère et les moeurs de la population indigène de Hawaii. Il a étudié, avec conscience et probité, non-seulement la géographie, le climat, la flore et la faune de ces Iles, mais l’origine et l’histoire de leurs habitants et les péripéties diverses du gouvernement local, depuis la fondation de la Monarchie noire jusqu’à la révolution, la chute du trône, l’éphémère république, et enfin l’annexion aux Etats-Unis, hâtée par la guerre hispano-américaine.

Les îles du Pacifique, quoique moins ornées de mystère que jadis, attirent de plus en plus la curiosité de l’étranger. Si tous les voyageurs savaient utiliser leurs croisières comme M. Casavant, l’on finirait au loin par les connaître de près, et ceux qui, volontairement ou non, pratiquent à coeur d’année la vie sédentaire, s’en consoleraient pour autant.

La Maison Casavant Frères Limitée ne pouvait offrir à sa clientèle ecclésiastique et religieuse un cadeau plus original ni plus intéressant, et nous croyons être l’écho d’un nombreux clergé en lui adressant un cordial merci pour ce gracieux envoi.—M.-A. L.

Blanche GAGNON. — “Grains de sable”, 1 vol. in-12, 150 pp., 75 sous l’exemplaire, dans les principales librairies de Québec et de Montréal.

Ce titre serait trop modeste, s’il ne disait beaucoup plus que l’auteur ne pense. Le grain de sable, mais c’est le granit de la montagne que l’érosion entraîne dans la plaine: il en conserve la dureté et le brillant; c’est encore le grain de sable qui retient l’océan dans ses bornes, comme c’est lui qui donne au ciment sa consistance pour lier ensemble les pierres de l’édifice. Il y a quelque chose de tout cela dans l’âme de l’auteur, qui est de forte race, qui est bien pensant et dont l’action, toute restreinte et toute intime qu’elle soit, n’en est pas moins efficace.

Ces *Grains de sable* nous parlent d’abord de musique, et un peu de tout ce qui se rencontre dans ce domaine si vaste. Mais il est évident qu’il est bien connu de Mlle Blanche Gagnon, qui possède en outre la compétence et le sens musical pour l’explorer. Elle a remarqué des abus, des désordres, de faux enthousiasmes, du mauvais goût, du snobisme, que sa droiture et sa rectitude de jugement condamnent avec raison, tant dans la musique religieuse que dans la musique profane. Aussi fait-elle des observations et donne-t-elle des conseils que feraient bien de méditer bon nombre de ceux qui s’occupent surtout de musique d’église.

Ces articulets publiés au cours de l’année 1919 dans l’excellente revue: “La Musique”, méritaient cette publicité.

Dans une autre série d’articles, l’auteur nous entretient de ses chères Ursulines. Ici encore la note personnelle domine, bien que l’auteur ne s’applique pas à se mettre en évidence. Mais comme ces souvenirs qu’elle a conservés du vieux monastère de Marie de l’Incarnation sont restés gravés profondément dans sa mémoire, et la mémoire du coeur! Elle les vit encore certainement tous les jours. Quand elle passe près du seuil qu’elle a franchi si souvent autrefois, pour se rendre à sa non moins chère basilique, car là encore il y a des souvenirs, j’imagine qu’elle a parfois des distractions et

qu'elle se surprend à se détourner de sa route. Ce vieux monastère des Ursulines, il est cher à tous les Québécois, car nos grand-mères y ont toutes passé, et nos mères nous ont transmis ce qu'elles-mêmes, elles en ont reçu de sens chrétien et religieux. Nous en avons donc tous un peu vécu de ce vieux couvent dont la sève est toujours abondante et généreuse.

Ces pages sont écrites d'une plume qui se hâte, sans se presser, à cause des jolies choses qu'elle a toujours à nous conter. La langue est simple, claire, élégante, distinguée, sans prétention aucune, car elle écrit avec la seule intention de nous dire, sans crainte parfois et toujours avec franchise, ce que pense l'auteur. Ce volume sera naturellement déposé sur les rayons de nos bibliothèques à la suite des volumes d'Ernest Gagnon, et l'oeuvre de la fille continuera dignement celle du père.

* * *

Mlle Blanche Gagnon est de forte race, avons-nous dit. On voit clairement qu'une autre personnalité vit près d'elle, la couvre de son ombre et s'impose à l'auteur par la force du souvenir. Il y a là quelque chose comme l'onde électrique qui court sur le fil et l'âme. Elle a vécu longtemps dans l'intimité de son père, et elle vit encore de sa mémoire. Il lui a donné le goût des bonnes et belles lettres, elle lui doit ce sens musical et artistique que lui-même possédait à un si haut degré. Elle continue de cultiver ce champ avec amour et elle veille assidûment sur l'héritage paternel. C'est pourquoi, nous nous permettrions bien, si nous ne craignons pas de paraître indiscret, de la presser de nous faire part de ses précieux souvenirs.

M. Ernest Gagnon fut certainement, l'espace de cinquante ans, l'une des personnalités les plus intéressantes au premier plan de la vie du Québec d'autrefois. Nul plus que lui n'a été mêlé à la vie intellectuelle et artistique de la vieille cité. Il a été plus d'une fois l'initiateur de mouvements qui ont réussi, il en a encouragé d'autres, et souvent, bien que cela n'y parût en rien, il en était l'inspirateur et la cheville ouvrière. A cause de sa culture, sa courtoisie et sa distinction, il était l'hôte recherché et aimé de tous. Son hospitalité proverbiale attira dans ses salons tous les personnages éminents qui ont visité Québec. Nous-mêmes, nous ne l'avons connu que dans les dernières années de sa vie; il n'avait plus son activité d'autrefois, mais quelle vie intense il possédait encore! Quelle vivacité dans ses souvenirs sans nombre, et quelles évocations des hommes et des événements qu'il n'avait vus de si près et qu'il avait observés avec une sagacité si clairvoyante durant plus d'un demi-siècle!

Aussi, et c'est là que nous voulons en venir, Mlle Blanche Gagnon doit à la mémoire de son père d'en perpétuer le souvenir afin qu'il ne périsse pas, et à ses compatriotes de le faire revivre dans des pages qu'elle seule peut écrire. Nous espérons bien que d'autres *amis littéraires*, joindront leurs instances aux nôtres pour persuader à Mlle Gagnon, qui ne se croit "capable que de dire des petites choses", qu'elle possède tout ce qu'il faut pour nous raconter la vie de ce père si tendre, de cet artiste si sympathique, de ce canadien-français au patriotisme si vrai, si sage et si ardent.

fr. Thomas Couët, O. P.

R. P. LÉCOMPTE, S. J. — “Nos Voyageurs” — L'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, 1 vol. in-12, 212 p., illustré. En vente dans toutes les bonnes librairies. Prix: \$1.21.

Nous croyons utile et suffisant, pour bien recommander cet ouvrage, de mettre sous les yeux du lecteur cet “avant-propos fait exprès pour être lu” et donc pour être reproduit:

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce tient dans ces trois sentences du livre d'or qui parut il y a quelques années, sous le titre: *Le Catholique d'Action*. Notre Seigneur s'adresse au fidèle:

“Le vrai moyen de se donner aux autres, c'est de se donner à moi.

“Le mieux, et presque toujours le plus urgent, c'est l'apostolat individuel, en vue d'aboutir à une association nombreuse, simple, active et pratique.

“C'est dans les conversations, dans les voyages, dans les affaires, dans les visites, qu'on gagne les individus, qu'on les forme à user de leurs droits, à accomplir tout leur devoir social. C'est ainsi que se lève l'armée sociale.”

Les Voyageurs se sont réformés personnellement, l'un après l'autre, dans les exercices spirituels, ils ont transformé leur classe, et, par le rayonnement de leur apostolat individuel, par l'élan que leur succès donne aux groupements catholiques et nationaux, ils prennent une large part dans la levée de l'armée sociale catholique au Canada.

C'est ce que nous voudrions établir dans les pages suivantes.

Frère GILLES, O. F. M.—“Fioretti de Saint Antoine” — Brochure in-12 de 150 pp. La Revue franciscaine, Montréal, 1921.

C'est une traduction libre et une adaptation “obligeante et large” d'articles parus, il y a une vingtaine d'années, dans une revue italienne, et destinés à faire connaître la vie et les miracles du grand thaumaturge franciscain. Le traducteur a su conserver la forme antique et savoureuse du récit. Il s'en dégage un accent de piété et d'édification qui pénètre, et nul lecteur intelligent ne s'attend à y trouver autre chose. Car il est bien évident que si la critique faisait intrusion dans ce naïf domaine avec sa lanterne, son grattoir et ses ciseaux, il ne resterait guère de ces légendes que le tracé vague d'une carrière que l'Eglise a néanmoins jugée sainte et d'une action miraculeuse qui se perpétue jusqu'à nos jours. Et cela encore suffirait à la piété réfléchie des innombrables dévots de saint Antoine.—M.-A. L.